

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 18 décembre 2009
(convocation du 11 décembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Décembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTimple Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 11 h 50 et à partir de 13 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU J-C à cpter de 11 h 20
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 00
M. SEUROT Bernard à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme. LACUEY Conchita à M. DAVID Alain
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. LAURENT Wanda
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GAUTE Jean-Michel
M. CAZENAVE Charles à M. DUPOUY Alain

Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
M. COUTURIER J- L à M. EGIRON J-F à cpter de 11 h 30
M. DAVID Yohan à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11 h 00
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à cpter de 12 h 00
M. LOTHaire Pierre à Mme. BREZILLON Anne
M. MERCIER Michel à M. DUBOS Gérard à cpter de 11 h 00
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à cpter de 12 h 15
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 00
M. REIFFERS Josy à M. GUYOMARCH Jean-Pierre

EXCUSE :

M. MOULINIER Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

**Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine - Adhésion à l'Association - Subvention
- Autorisation**

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Né de la dynamique créée par la candidature de Bordeaux en tant que capitale européenne de la culture 2013, le projet de Maison de l'Europe de Bordeaux Aquitaine (MEBA) a été élaboré avec un large partenariat depuis septembre 2008, et doit aboutir en décembre 2009, avec l'ouverture de la structure au public.

Conformément aux projets de statuts, qui ont été déposés en préfecture, les missions principales de cette structure sont les suivantes :

- constituer un lieu privilégié d'information, de rencontres, d'actions et de formations à destination de toute personne intéressée par la construction européenne : les citoyens, notamment les jeunes, les élus, les associations, les administrations et les entreprises ;
- fédérer les différentes initiatives à Bordeaux, sur l'agglomération et dans toute la région Aquitaine, en vue de renforcer leur efficacité et afin de créer une synergie et une mise en réseau des partenaires institutionnels et associatifs dans le cadre de leurs activités européennes, dans le domaine de la culture, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation, de la vie économique et sociale, du développement durable et tout autre domaine à dimension européenne. La MEBA proposera à ce titre un programme d'animations susceptible d'attirer l'attention du plus grand nombre, favorisera le débat citoyen et pluriel et sera un lieu d'expression de la société civile européenne ;
- être à terme un lieu de ressource pour les différents acteurs ayant besoin d'un accompagnement dans le cadre de montage de dossiers de cofinancements européens.

La Communauté Urbaine est sollicitée pour être l'un des partenaires du projet, aux côtés notamment de la Ville de Bordeaux et de la Région Aquitaine. La Ville de Bordeaux a d'ores et déjà délibéré en ce sens lors du Conseil Municipal de juillet 2009. Par ailleurs le projet de la maison de l'Europe est inscrit au contrat de codéveloppement.

A ce titre, elle pourrait adhérer à l'Association en tant que membre de droit, disposant de 2 représentants au conseil d'administration.

Les locaux communautaires sis au 1, place Jean Jaurès et actuellement mis à disposition de la Ville de Bordeaux par la Cub, offrent des conditions de visibilité et une facilité d'accès optimales. Ils sont mis à disposition de la MEBA, l'aménagement et l'équipement intérieur (mobilier, informatique, moyens de communications) ayant été réalisés par la Ville de Bordeaux.

Cette propriété ayant perdu son intérêt communautaire, la Ville de Bordeaux s'engage à l'acquérir à l'issue de la convention de mise en disposition (2011).

Par ailleurs, il est proposé que la Communauté Urbaine soutienne le fonctionnement de cette structure à hauteur de 22 000 € pour 2009, ce qui représente le prorata d'une participation annuelle de 66 000 €, montant de participation qu'il conviendra de soumettre au Conseil en 2010. Un projet de convention vous est proposé en annexe afin de fixer les modalités de cette participation.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser l'adhésion de la Communauté Urbaine de Bordeaux à l'Association Maison de l'Europe de Bordeaux Aquitaine
- désigner MM. Jean-Michel PEREZ et Jean Pierre FAVROUL comme représentants de la Communauté au conseil d'Administration de l'Association
- autoriser le versement de la subvention de 22 000 € à l'Association Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine, sur le budget 2009, selon les modalités fixées dans la convention ci-annexée
- autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Désignations effectuées

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 décembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JANVIER 2010

PUBLIÉ LE : 13 JANVIER 2010

M. JEAN-PIERRE FAVROUL